

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

## COMMUNE DE WIMEREUX

### Département du Pas-de-Calais

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
le vingt-huit septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

#### **OBJET** ☞ N° 2023\_28\_09\_19

☞..... Sécurité - Développement de la vidéoprotection - Opération « Terminus » - Convention entre la commune de Wimille et la commune de Wimereux - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

---

#### **Date de la convocation**

▪ 22 septembre 2023

#### **Présents**

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure, MM. MARLOT Loïc, LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie.

#### **Absents excusés ayant donné procuration**

M. BUTCHER Gérard	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
Mme DAUSQUE Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme KOROL Renée
Mme HEMBERT Axelle	à	M. LAMIRAND Christophe

#### **Absents excusés sans procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine

Mme SAUVAGE Edith

M. SENEAL Yannick

Mme ROUSSEAU Marie-José

Suivant de liste « Ensemble soyons Wimereux » suite à la vacance de poste de M. Fernagut

#### **Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

#### **A été nommé Secrétaire de Séance**

M. BOUTLEUX Guy

**SERVICE SECURITE ET DOMAINE PUBLIC**

**SECURITE - DEVELOPPEMENT DE LA VIDEOPROTECTION  
OPERATION « TERMINUS » - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE WIMILLE  
ET LA COMMUNE DE WIMEREUX  
AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER**

**Vu** l'article L. 251-2 du code de la sécurité intérieure ;

**Vu** la délibération n° 2022\_01\_12\_15 du Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2022 permettant la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune de Wimereux ;

Monsieur le Maire informe l'Assemblée plénière que dans le cadre du projet de la vidéosurveillance "Terminus" financé par les Britanniques, il convient d'établir une convention entre la commune de Wimille et la commune de Wimereux afin d'obtenir l'autorisation de filmer sur les 2 zones suivantes :

- zone 11 : Chemin des Garennes angle route de la Slack
- zone 12 : rue Camille Saint Saëns

Monsieur le Maire précise que la convention va permettre d'établir le protocole lors d'une réquisition judiciaire par le Procureur de la République ou les Officiers de Police Judiciaire pour les extractions des images ou des vidéos.

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, par 22 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION »  
(M. Didier Sergent),**

**Le Conseil Municipal,**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à conventionner avec la commune de Wimille

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#